

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz
Séance du 10 mars 2011

Présidence : Jacques Stirnimann, président

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ

- vu le préavis no 1/2011 concernant l'adoption du Plan Partiel d'Affectation « Saint-Loup »
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- d'adopter le PPA « Saint-Loup » tel qu'il a été soumis à l'enquête publique,
- d'adopter la délimitation de la forêt à l'intérieur du périmètre du PPA « Saint-Loup » qui correspond à la constatation de nature forestière au sens de la législation fédérale sur les forêts,
- de prendre acte de l'inscription future au registre foncier des servitudes publiques de passage,
- d'autoriser la Municipalité à entreprendre toute démarche pour mener ce projet à terme.

Ainsi délibéré en séance du 10 mars 2011

Le Président :
Jacques Stirnimann

la secrétaire :
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, attesté, la secrétaire
